

ENCORE UN PROJET DE CARRIÈRE...DÉCOUVERT PAR HASARD !



Photo : <http://www.ladepeche.fr/>

Voici un article du Canard enchaîné (26/11/14) qui devrait rappeler de mauvais souvenirs aux opposants à l'extension de la carrière d'Arzano. Ces derniers grâce à leur détermination et au soutien des populations locale et environnante ont réussi à déjouer en 2012 les projets de l'entreprise Pigeon Bretagne Sud. Dans l'Ariège, un projet similaire est en cours et, en attendant les résultats de l'enquête publique, les habitants du petit village de Bédeilhac-et-Aynat voient se profiler une exploitation outrancière de 100.000 tonnes de roches dures par an et durant 30 ans ! Contrairement aux opposants d'Arzano, ils ont l'avantage théorique d'être situés sur un site classé en zone Natura 2000.

Réussiront-ils pour autant à préserver leurs tranquillité et activité touristique ? Rien n'est moins sûr. Affaire à suivre...

Plan de carrière

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE, c'est-à-dire la fin de cette semaine, se déroule à Bédailhac-et-Aynat (Ariège) une enquête publique des plus intéressantes : elle a pour objet le roc de Calamès, qui domine le village avec ses 1 002 mètres. Ce village se trouve dans le parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. Site fameux d'escalade, le roc attire le tourisme vert, lequel fait vivre une dizaine d'habitants du village. Mais voilà que le groupe Denjean Ariège granulats veut y exploiter une carrière. Il prévoit d'extraire 100 000 tonnes de roches dures par an, pendant trente ans, sur 15 hectares. Certes, de 1974 à 2009, ce site a déjà été exploité. Mais il a depuis été classé en zone Natura 2000...

« Entre le ballet des camions, le bruit et la poussière, les gîtes vont se vider ! » s'inquiète Bernard Defaut, qui habite juste en face. *« Des anciennes petites carrières, il y en a plein le département. Mais, en créer une grande sur un site protégé, ça n'a pas de sens. L'Ariège produit 4 millions de tonnes de granulats, et n'en consomme que 1 million »*, pointe Daniel Strub, du Comité écologique ariégeois (CEA). Lequel ajoute

avoir découvert *« par hasard »* le projet en janvier, alors que la mairie avait signé le contrat avec Denjean le 17 décembre 2011 ! *« On ne l'a jamais caché »*, jure la maire Annick Fournié, fille de l'ancien maire Raymond Fournié (de 1958 à 1983), lequel possédait des parcelles sur l'ancienne carrière, et les a vendues le 8 juin 2012 au groupe Denjean...

« L'Ariège a besoin de ces roches, n'en déplaise aux agitateurs ! » s'énerve Gérard Denjean, qui balance : *« Le conseil général m'a demandé d'ouvrir une carrière à Bédailhac. »* Contacté par *« Le Canard »*, le conseil général de l'Ariège dément *« formellement »*, et ne *« veut pas se mêler de ça »*. Fort heureusement, Gérard Denjean peut compter sur les salariés de son groupe, venus *« spontanément »* signifier leur soutien à la carrière dans le recueil de l'enquête publique. Il faut dire que, dans un mail du 7 novembre, leur directeur général, François Larue, le leur a très fortement conseillé... Le 21 novembre, 350 personnes (soutenues par José Bové) ont manifesté contre la carrière devant le conseil général. Encore des djihadistes verts !

Professeur Canardeau

(Un clic sur l'image pour l'agrandir).